



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 AVRIL 2009

### Bonnes performances en 2008

**Chiffre d'affaires consolidé :** **12,8 milliards €(+9,6%)**

**Résultat net consolidé part du Groupe :** **490 millions €(+3,4%)**

**Dividende par action** **8,75 €(+2,9%)**

Les actionnaires de Colas, réunis en Assemblée Générale Mixte le 15 avril 2009 sous la présidence d'Hervé Le Bouc, ont approuvé toutes les résolutions présentées.

### Rappel des chiffres clés 2008 :

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2008 s'est élevé à 12,8 milliards d'euros, contre 11,7 milliards d'euros pour l'exercice 2007, en hausse de 9,6%. Le bénéfice net part du Groupe a atteint 490 millions d'euros (474 millions d'euros enregistrés en 2007). Le résultat net de Colas société mère a atteint 327,7 millions d'euros contre 278,5 millions d'euros en 2007.

### Dividende :

Un dividende net de 8,75 euros par action, en hausse de 2,9% par rapport à celui distribué l'an passé, sera mis en paiement à partir du 28 avril 2009. Il sera payé au choix de l'actionnaire en numéraire ou en actions. Dans ce dernier cas, le prix d'émission des actions nouvelles qui seront émises en paiement du dividende a été fixé à 131,72 euros. Les actionnaires pourront opter à compter du 28 avril 2009 jusqu'au 19 mai 2009 inclus. Au-delà de cette date, le dividende sera payé uniquement en numéraire.